



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2022

Délibération n° 03

Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 25/11/2022
Publié le 25/11/2022
ID : 077-217701226-20221121-DEL_21NOV22_3-DE

**Date de
convocation**
10.11.2022

Date d'affichage
16.11.2022

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 23

votants : 34

Objet : Décision Modificative n°1 au budget primitif 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – Mme KD. ILLMANN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme M. GOTIN par Mme C. LAFONT – M. F. BOURDEAU par M. G. GEOFFROY – Mme M. GEORGET par Mme MM. SALLES – Mme C. KOZAK par M. JM. GUILBOT – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. Dominique VIGNEULLE – M. Y. LERAY par M. E. ALAMAMY – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme C. VIVIANTE par M. G. ALAPETITE – Mme H. KIRCALI par Mme F. SAVY – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX

Absente

Mme A. MEJIAS

Monsieur Daniel ROUSSAUX a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-4

VU la délibération n° 03 du 13 décembre 2021 portant sur le vote du Budget Primitif 2022,

VU la délibération n°04 du 20 avril 2022, portant sur le vote du Budget Supplémentaire au BP 2022,

VU la nécessité de procéder à des ajustements sur certaines inscriptions budgétaires pour l'exécution du Budget 2022,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT que les décisions modificatives permettent en cours d'année, d'ajuster les ouvertures de crédits inscrites, soit par la réaffectation de crédits disponibles soit par l'inscription de crédits nouveaux.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder aux modifications budgétaires présentées ci-dessous, dont l'équilibre est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLE DU COMPTE	FONCT/ NATURE	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 011 - Charges à caractère général	251.60631	10 000,00	
"	251.60623	50 000,00	
"	01.6068	20 000,00	
Chapitre 012 - Frais de personnel	020.64131	70 000,00	
"	020.64111	130 000,00	
Chapitre 014 – Atténuation de produits	01. 739223	131 843,00	
Chapitre 023 - Virement à la section Investissement	01.023	1 502 354,00	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	020.6518	-20 000,00	
"	40.6574	40 000,00	
Chapitre 66 - Charges financières	01.66112	3 000,00	
Chapitre 002 - Excédent de Fonctionnement	01.002		1 550 000,00
Chapitre 013 - Atténuations de charges	01.6096		7 000,00
Chapitre 73 - Impôts et taxes	01.7351		50 000,00
"	01.7328		1 925,00
"	01.73223		-32 022,00
"	01.7318		4 500,00
Chapitre 74 - Dotation, subvention et participations	020.74718		30 000,00
"	01.744		55 589,00
"	01.74127		1 200,00
<u>ECRITURES D'ORDRE</u>			
chapitre 042 opé. D'ordre entre les sections	01.7817		20 000,00
"	01.7768		249 005,00
TOTAL		1 937 197,00	1 937 197,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	FONCT/NAT URE	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	01.1068		-1 550 000,00
Chapitre 13 - Revenus de gestion courante	020.1321		-100 000,00
"	01.1342		30 859,00
"	411.1311		-360 000,00
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	01.165	2 000,00	
Chapitre 021 - Virement de la section de Fonctionnement	01.021		1 502 354,00
Chapitre 23 - Travaux en cours	01.2313	-747 792,00	
ECRITURES D'ORDRE			
Chapitre 040 opé. D'ordre entre les sections	01.4912	20 000,00	
"	01.198	249 005,00	
TOTAL		-476 787,00	-476 787,00

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre.
Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 21 novembre 2022

Le Maire
Guy GEOFFROY



Le secrétaire de séance
Daniel ROUSSAUX

Pour : 30

Contre : 4 (Mme Laure MASSE – M. Gilles PRILLEUX – Mme Alexia ADJELI – M. Sylvain ROUILLIER)

Abstentions : -